

# Commune de Paudex

bureau du conseil communal



## Procès-Verbal de la séance du conseil communal

du 25 juin 2018 à 19.00, au Collège de la Croix à Lutry.

### Le président

Ouvre la séance à 20 heures.

Constate avec plaisir la présence de M. Claude Quartier pour le Coquadit.

Sont excusés M. Guy-Philippe Bolay député, ainsi que Mme Lena Lio, Présidente du CC de Pully et M. Alfred Roth, président du CC de Belmont.

MM Christian Frigerio, Jean-Jacques Frauchiger, Aldo Heymoz sont excusés.

### 1.

#### APPEL DES CONSEILLERES ET CONSEILLERS

39 conseillères et conseillers sont présents, 3 sont excusés, 1 est absent.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

### 2.

#### ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

### Le président

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

### 3.

#### ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

### Le président

Suite aux démissions de deux conseillers, soit Mme Héloïse Laffely et M. François Rivier, deux nouveaux conseillers doivent être assermentés ce soir.

Mme Taina Dietler, 2<sup>ème</sup> suppléante, renonce à son mandat. M. Antonio Coi 3<sup>ème</sup> suppléant, demande, pour raisons médicales, à figurer en dernier sur la liste des suppléants. Au vu de ce que M. Coi doit subir, cette demande ne peut qu'être acceptée. Un prompt rétablissement lui est souhaité.

---

Mme Denise Bovey et M. Jean-Daniel Hofmann sont priés de se lever et de venir devant l'assemblée pour leur assermentation.

Le conseil est de nouveau au complet, le quorum est toujours à 23.

**4.** **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 7 MAI 2018**

Le PV est accepté avec les modifications demandées.

**5.** **COMMUNICATIONS DU BUREAU**

**Le président**

Le 29 mai, il a participé à l'AG de l'association Promotion Pully Paudex Belmont. Cette association a été fondée en 1894. Paudex y a adhéré en 1973. Elle fédère plus de 80 sociétés locales et les aide financièrement. Elle participe au développement des activités touristiques sous toutes leurs formes, financées par des taxes de séjour, taxe n'existant pas sur Paudex. Notre commune procède à des versements ponctuels. Afin de soutenir notre économie locale et régionale, tout un chacun peut devenir membre individuel, des brochures sont à disposition. De plus, en tant que membre, vous bénéficiez de nombreux avantages, pour la modique somme de CHF 40.-. par année.

Le 30 mai, le président a assisté au CC de Pully.

Le dimanche 10 mai se sont tenues les votations fédérales.

Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale.

Pour Paudex  
62 oui  
292 non

La loi fédérale sur les jeux d'argent

Pour Paudex  
299 oui  
52 non

Le 12 juin, le président a participé à une soirée en l'honneur de toutes les personnes qui gravitent autour de la formation et de l'enfance.

Le 14 juin, il a assisté à l'assemblée constitutive de l'ORPC et le 19 à la séance du conseil intercommunal de l'ASEL.

Il a été invité au CC de Pully le 20 juin.

---

**6. ELECTION DU BUREAU**

**Le président** Demande à Mme Liliane Enz de venir au pupitre pour procéder à l'élection du président.

**Mme Enz** Procède à l'élection du président du conseil.

**M. Farinelli** Propose M. Chaubert.

**M. Chaubert** Accepte avec plaisir.

**Mme Enz** Demande si d'autres personnes sont intéressées par la présidence. Personne d'autre n'est proposé.  
M. Jean-Philippe Chaubert est élu par acclamation.

**Le président** Annonce que Mme Liliane Enz se retire de la vice-présidence. Elle est remerciée d'avoir assumé ce poste pendant 2ans.  
Il attend des propositions pour le poste de 1<sup>er</sup> vice-président.

**M. Ternon** Propose Mme Céline Dillner-Reichen

**Mme Dillner-Reichen** Accepte avec plaisir

**Le président** Demande si d'autres personnes sont intéressées par ce poste. Constate que ce n'est pas le cas.  
Mme Céline Dillner-Reichen est élue par acclamation.

Il informe le CC que Mme Céline Dillner-Reichen occupait le poste de secrétaire suppléante, dès lors, un ou une secrétaire suppléant(e) doit être nommé(e). Il attend des propositions.

**Mme Enz** Propose M. Luc Viand.

**M. Viand** Accepte avec plaisir.

**Le président** Demande si d'autres personnes sont intéressées par ce poste. Constate que ce n'est pas le cas.  
M. Luc Viand est élu par acclamation.

Il relève que le reste du bureau est inchangé et qu'il peut être validé par acclamations, ce qui est le cas.

**7. ELECTION DE LA COMMISSION DE GESTION**

**Le président** Annonce que le CC doit procéder à l'élection de la commission de gestion. Cette commission est élue chaque année.

---

**M. Rüeger** Informe le CC que les 5 membres actuels se représentent incorpore et qu'il propose M. Alexandre Berthet comme suppléant.

**Le président** Demande si il y a d'autres candidats pour la Cogest, constate que ce n'est pas le cas. Toute la commission est élue par acclamations.

Demande à M. Alexandre Berthet s'il accepte le poste de suppléant.

**M. Berthet** Accepte avec plaisir.

**Le président** Demande si il y a d'autres candidats, constate que ce n'est pas le cas. M. Alexandre Berthet est élu par acclamations.

**8.** **ELECTION DE LA COMMISSION DES FINANCES**

**Le président** Annonce avec regret la démission de Mme Franziska Chaubert au sein de la COFIN. Elle est chaleureusement remerciée pour toutes ces années passées au sein de cette commission et de son travail.

Nous avons donc un nouveau membre, ainsi qu'un suppléant à élire pour cette commission.

**M. Maillard** Propose Mme Marinette Nicod comme nouveau membre et M. Daniel Zahnd comme suppléant.

**Mme Nicod** Accepte avec plaisir ce poste.

**M. Zahnd** Accepte également avec plaisir.

**Le président** Demande si il y a d'autres candidats, constate que ce n'est pas le cas. Mme Marinette Nicod et M. Daniel Zahnd sont élus par acclamation. Annonce que les autres membres de la COFIN se représentent et sont également réélus par acclamation.

**9.** **COMPTE RENDU DE NOTRE DELEGUE AUPRES DE L'ASEL**

**Le président** Annonce que M. Jean-Louis Rossignol a démissionné de son poste de délégué auprès de l'ASEL et que dès lors il faut nommer un nouveau membre.

**M. Witschi** Propose M. Xavier de Landerset.

**M. de Landerset** Accepte avec plaisir.

**Le président** Demande si il y a d'autres candidats, constate que ce n'est pas le cas. M. Xavier de Landerset est élu par acclamation.

**M. Fontannaz**

Annnonce que le conseil intercommunal de l'ASEL a eu lieu mardi 19 juin. Mme Lena Lio y a été assermentée en tant que déléguée de la ville de Pully.

Les comptes 2017 ainsi que le rapport de gestion ont été acceptés. Au niveau des comptes, la participation des 4 communes s'élève à CHF 7'695'300.-. Paudex paie la somme de CHF 227'417.-.

Il relève que le rapport de gestion, consultable en format papier sur place ou auprès des conseillers MM Witschi et Rossignol, présente les autorités, un résumé des comptes, la direction et chaque division fait l'objet d'une présentation détaillée.

**10.****COMPTE RENDU DE NOTRE DELEGUE AUPRES DU SDIS****M. Farinelli**

Annnonce que la séance du SDIS se tiendra demain.

**11.****COMPTE RENDU DE LA DELEGUEE A LA COMMISSION PCI****Mme Dillner-Reichen**

Annnonce que l'assemblée constitutive du conseil intercommunal de l'ORPC Lavaux-Oron s'est tenue le jeudi 14 juin. Le préfet a procédé à l'assermentation de 34 membres. Les statuts de la nouvelle entité doivent encore être validés par le conseil d'Etat.

**M. Fontannaz**

Annnonce que Mme Céline Dillner-Reichen a été nommée scrutatrice au sein de ce bureau ORPC Lavaux-Oron.

**12.****PROPOSITION DU TRAITEMENT ELECTRONIQUE DE L'ENVOI DES DOCUMENTS****Le président**

Les raisons de ce changement sont claires. Cela diminuerait fortement la charge de travail fastidieuse du greffe, celle de la secrétaire, ainsi que le coût de ces envois, sans parler du coût écologique.

Mme Courvoisier et M. Deprez ont fait une étude approfondie du temps passé à la manutention des documents concernant les séances du conseil. Il est relevé qu'il faut 6 heures uniquement de manutention de papier, d'impression et de mise sous plis au greffe pour préparer une séance normale et 17 heures pour une séance avec compte et budget.

Le gain de temps du traitement de la partie administrative, le fait de pouvoir modifier et envoyer facilement un document électronique au CC, sont des avantages mis en avant, sans compter sur un mode de classement et d'archivage facilité pour le CC. Chaque membre du conseil organise son classement et ses archives comme il l'entend sur son PC ou sa tablette.

Le président encourage le CC à se servir de tablette ou portable durant les séances de conseil.

Les solutions proposées pour maintenir un niveau de sécurité élevé et fiable sont mises en avant. Un serveur unique et déjà existant au sein de la commune sera utilisé, avec un hébergeur en Suisse géré par Swisscom. Le coût est très réduit, maximum 300.- de plus par année si le volume dépasse 20 giga. Un mot de passe sera donné aux membres du conseil avec un accès 24h/24, 7 jours/7. Le président, ainsi que la secrétaire, auront la possibilité de modifier en tout temps un document et en informer le CC.

Le président recommande chaleureusement au CC d'accepter cette nouvelle façon de travailler et d'entrer pleinement dans l'air électronique.

**Le président**

Ouvre la discussion.

**M. Crousaz**

Trouve que les comptes ainsi que le rapport de gestion sont très importants. Il se demande si une version papier pourrait être toutefois possible.

**Le président**

Confirme que des impressions se feront sur demande auprès du greffe.

**M. Esteve**

Se demande comment on procédera s'il y a des changements de documents.

**Le président**

La secrétaire du CC informa les conseillers à chaque changement.

**M. Chappuis**

Se demande si les comptes seront imprimés.

**Le président**

Informe que les comptes ne seront plus imprimés comme cela se faisait et surtout en aussi grand nombre. Toutefois, à la demande d'un conseiller, ceux-ci seront imprimés.

**M. Khelidj**

Se demande si nous avons pensé aux personnes plus âgées. Est-ce que ces personnes seront aptes à s'adapter à cette manière de faire.

**Le président**

En regardant les membres du conseil, il ne peut pas se faire de soucis sur ce point. Certaines personnes plus âgées sont parfois plus connectées que ce que l'on imagine.

**M. Rüegger**

Se demande s'il y aura le WIFI.

**Le président**

Confirme que le WIFI sera installé dans la nouvelle salle en cours de rénovation.

- 
- M. Maillard** Se demande si on pourrait réinvestir ces économies dans des tablettes pour les membres du CC.
- Le président** Se pose également la question. Toutefois, chacun possède déjà son matériel.
- M. Kehtari** Informe le CC que l'hébergement se fait auprès de Swisscom. Un espace archives pourra être créé. Cette plateforme est testée actuellement pour la rénovation des bâtiments, ceci est un bon moment pour le généraliser.
- Le président** Relève que la sécurité est très importante.
- M. Witschi** Se réjouit de ce passage sans papier. Propose que soient annotées, en fin de page, les modifications, et la date des documents.  
Remarque que les documents doivent être en format PDF, ainsi ils ne peuvent être modifiés.
- Le président** Relève que ces remarques ont déjà été prises en considération.  
Vu que la parole n'est plus demandée concernant ce sujet, le président clos la discussion et passe au vote de ce point.
- 3 abstentions  
0 avis contraire  
37 acceptent
- Le conseiller M. Thomas Dietler n'étant pas encore arrivé, son vote ne peut être pris en compte.
- 13.** **ETUDE DU RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION POUR 2017**
- Le président** Remarque que tout le monde a reçu le rapport de gestion et annonce que le CC ne votera pas à la fin du point 13 de l'OJ sur le rapport de gestion mais à la fin du point 14.
- M. Rüeger** Annonce au CC une modification en page n° 2. « Suite au départ de la commune de quatre importants contribuables, les rentrées de l'impôt sur les revenus des personnes physiques pour 2017 sont de CHF 1'300'000 inférieures à celles de 2016. Ceci est également dû à une baisse sur les rattrapages fiscaux ».
- Le président** Ouvre la discussion.  
Le rapport est passé en revue page par page.  
La parole n'est pas demandée, le président clos la discussion

- 
- 14.** **PREAVIS MUNICIPAL N° 06-2018 – COMPTE ET GESTION DE L’EXERCICE 2017.**
- M. Reichen** Demande l’autorisation au CC d’accepter la présence de M. Deprez boursier ad intérim.
- M. Maillard** Propose de ne pas lire la version complète du rapport. Il donne toutefois lecture de passages importants.
- M. Reichen** Relève que suite aux corrections apportées au rapport de gestion 2017, des pages correctives sont distribuées au CC.
- Le président** Ouvre la discussion et passe en revue les comtes page par page.
- M. Farinelli** Se demande si M. Kettel est en arrêt maladie.
- M. Reichen** M. Kettel est en arrêt maladie durant 2018, et cela jusqu’au 30 septembre. Il souhaite qu’il puisse reprendre son travail au sein de la commune. Son traitement s’annonce évoluer dans le bon sens et la commune a de forts espoirs de le revoir très vite.
- Mme Künzi Hoffman** Compte 52 : pourquoi autant de différences entre 2016 et 2017 ?
- Mme Martin** Relève qu’il y a eu un changement de compte entre l’année civile et l’année scolaire.
- M. Reichen** Annonce que la fiduciaire Intermandat procède à un examen succinct des comptes et relève que suite à ce contrôle, tout a été relevé comme parfaitement en ordre.
- M. Deprez** Annonce que le rapport peut être consulté au greffe.
- M. Farinelli** Ne peut que constater que les charges augmentent d’année en année. Se demande comment nous pourrions contrer ce souci provenant de l’état. Il estime que le calcul de la péréquation est faux. Ce sont les habitants qui sont préférités.
- M. Reichen** La RIE III devrait impacter les communes à hauteur de 170 millions. Au niveau fédéral, cela a été refusé. Le conseil d’Etat a déjà annoncé aux communes de mettre cette somme de côté. Cette baisse accordée aux entreprises se répercutera sur les communes, donc les contribuables. Les points d’impôt vont fortement augmenter. Le président de l’UCV se bat pour obtenir quelque chose, avec une réponse qui permettra d’établir les budgets.
- M. Farinelli** Relève que cela est fortement inquiétant.



- 
- M. Ramon** Constate que notre situation est fortement contributive en fonction de notre population. Nous avons une population plus vieille que la moyenne cantonale.
- M. Witschi** Il est également très inquiet et relève que les points d'impôt content dans le calcul. Si nous augmentons les impôts, la facture sera moins salée. Il revient sur le projet du BHNS, en signalant que le coût est hors budget de la commune. Il se pose beaucoup de questions.
- Le syndic** Remarque que nous n'allons pas parler des BHNS maintenant et informe le CC qu'il pourra voter à ce sujet en temps voulu.
- M. Maillard** Relève que ces 2 remarques sont importantes, notamment la diminution de la capacité contributive. De plus, il approuve les remarques sur le BHNS.
- Le président** Constate qu'il n'y a plus de question sur le point 14 de l'OJ.  
Il clos la discussion, lis les conclusions et passe au vote préavis 06-2018.  
  
Le préavis est accepté à l'unanimité.  
M. Dietler n'étant pas encore arrivé, son vote ne peut être pris en compte.
- 15.** **PREAVIS MUNICIPAL N° 07-2018 – RENOVATION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT, D'ELECTRICITE ET DE LA CHAUSSEE DU QUARTIER GRANGETTES CREDIT D'OUVRAGE.**
- M. Ternon** Donne lecture de son rapport, que chaque conseiller a reçu.
- Le président** Ouvre la discussion.  
Le préavis est vu page par page.
- M. Fontannaz** Annonce qu'il a été décidé que les molochs seront équipés d'un contrôle d'accès.
- Le président** Clos la discussion et donne lecture des conclusions.  
  
Passe au vote sur ce préavis.  
Accepté à l'unanimité.  
  
M. Dietler n'étant pas encore arrivé, son vote ne peut être pris en compte.
- M. Kehtari** Remercie l'assemblée pour l'acceptation.  
Les travaux vont commencer. Les riverains seront informés sur les travaux entrepris.

- 
- 16. PREAVIS MUNICIPAL N° 08/2018 - ACQUISITION D'UNE BALAYEUSE**
- Mme Nicod** Donne lecture de son rapport, que son rapport se rapporte à ce que chaque conseiller a reçu.
- Le président** Ouvre la discussion.  
Le préavis est vu page par page.
- M. Witschi** Se demande si cette acquisition sera avec ou sans leasing.
- Le président** Annonce qu'un amendement de la part de la COFIN aura lieu à ce sujet.
- M. Fontannaz** Le leasing a été fait sous forme d'appel d'offre.
- M. Kehtari** Précise que le leasing sera de 1,2%.
- M. Reichen** Estime que le leasing est intéressant dans un cas comme celui-ci. Si l'ancienne machine n'est plus aussi bien, on peut en reprendre une nouvelle, voir acheter l'ancienne. Si le CC désire la payer cash, il n'y voit aucun inconvénient. Toutefois il remarque que le leasing peut être une bonne chose pour l'acquisition d'un tel engin.
- M. Crousaz** Relève que des points énoncés dans le rapport de la commission ad'hoc ne concordent pas avec le préavis.
- Mme Nicod** Annonce qu'il y a eu des changements par rapport à son dernier rapport. Le rapport lu en séance est celui à prendre en considération.
- M. Maillard** Annonce que la COFIN dépose un amendement sur les conclusions municipales. La modification demandée est la suivant :
- D'autoriser la Municipalité
1. A acquérir la machine objet du préavis pour le prix de CHF 105'609.55 tva comprise.
  2. A prélever cette somme sur les disponibilités de la Bourse Communale.
  3. A amortir le montant de CHF 105'609.55 sur une durée de 5ans, entraînant l'octroi d'un crédit complémentaire de CHF 7'040.65 pour l'exercice 2018.
- Le président** Etant donné qu'il n'y a plus de question à ce sujet, clos la discussion, et passe au vote.  
Le vote se porte sur les conclusions amendées, si celles-ci sont refusées nous procéderons au vote sur les conclusions originales.
- 1 abstention  
40 acceptent

- 
- M. Fontannaz** Remercie le CC pour cette acceptation à son nom ainsi que celui de la voirie. Il relève combien cette acquisition est importante pour les employés de la voirie.
- 17.** **PREAVIS N° 09 – 2018 CONVENTION D’UTILISATION (AMENAGEMENT ET ENTRETIEN) DU DOMAINE PUBLIC (BERNADAZ) ET OBTENTION DE LA PARCELLE 155.**
- M. J. Maillard** Donne lecture de son rapport que chaque conseiller a reçu.
- Le président** Ouvre la discussion.  
Le préavis est vu page par page. Il relève qu’il n’y pas de question sur ce préavis.  
Clos la discussion.  
Le préavis est passé au vote.  
  
Le préavis est accepté à la majorité avec 3 abstentions.
- M. Fontannaz** Relève que grâce à cela nous allons doubler notre capacité forestière.
- Mme Martin** Concernant ce projet de Migros, une séance d’information sera donnée dans cette même salle le 27 juin.
- 18.** **COMMUNICATIONS MUNICIPALES**
- M. Reichen** Annonce qu’un nouveau Coquadit a été distribué aux habitants de Paudex.  
Relève qu’un nouveau Municipal doit être élu et que les postulations sont ouvertes jusqu’au 13 août 2018 à 13h.
- Mme martin** Constate avec plaisir que l’opération coups de balai avec les enfants de l’école de Paudex a eu un grand succès et que les gens de la voirie encadrent et donnent des explications du tri toujours fortement appréciées. Elle souhaite que ce geste apporte une conscience à long terme pour les jeunes enfants.  
  
Annonce que l’opération « Village solidaire » va démarrer à la fin de l’année.  
  
Le marché de Paudex a beaucoup de peine à perdurer. Grâce à la communication de Pro Senectute, une information sur notre marché devrait s’étoffer. Elle annonce également que le repas des aînés aura lieu au Café du Château, vu les travaux dans notre grande salle.
- M. Spring** Remercie la commission de gestion pour sa conclusion bienveillante.  
  
Concernant les travaux de rénovation du complexe communal, il annonce que le pressoir a été déplacé à l’entrée du village, avant le terrain de foot. La stèle Delamuraz a également été déplacée en bas

des escaliers menant à l'école depuis la route du Simplon. Il informe que la dalle a été coulée et que la construction de la salle polyvalente avance de bon train. La grande salle a été entièrement démontée, l'aménagement des classes pouvant se faire gentiment dans cette grande salle.

**Mme Martin**

Annonce au CC qu'une passerelle en bois, permettant aux élèves d'aller de l'école à leur place de récréation, a été installée. Il s'agit d'un beau point de vue pour les enfants, toujours friands de voir des machines de chantier s'activer.

**M. Kehtari**

Informe le CC que des impuretés dans l'eau à la route de la Bernadaz 40 ont été relevées. Il s'agissait d'une mise en service trop rapide sur Lutry. L'eau a été purgée et les impuretés ont disparu. Il remercie M. Ternon pour sa rapidité et son efficacité.

**M. Fontannaz**

Concernant la fête des Vignerons, il relève que l'appel à candidature pour le rôle de banneret a porté ses fruits. M. Guillaume Matteo, seul candidat, a été retenu. M. Matteo a 28 ans, actif au sein du SDIS Ouest-Lavaux où il montre beaucoup d'intérêt. Il habite notre commune depuis le 1<sup>er</sup> février. Il ajoute que M. Matteo, d'origine française, a entrepris une procédure de naturalisation.

**19.**

**PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET DIVERS**

**M. Viand**

Se demande si l'accès au collège par la route du Simplon entre le restaurant le Papillon et Socar pourra avoir un accès avec une rampe. Il remarque qu'il faut faire un grand tour pour accéder au collège si l'on ne peut emprunter les escaliers.

**M. Kehtari**

Il va regarder si cela est envisageable.

**M. Viand**

Apprécie beaucoup le Coquadit, toutefois il a été interpellé par des familles froissées par une photo dans ce journal. On aperçoit des enfants autour d'une table. Aucune demande de publication n'a été faite aux parents.

**Le président**

Demande de quelle photo il s'agit.

**M. Viand**

Il s'agit de la photo à la page 7 « prévenir l'intégration et la formation ». Il estime que le droit à l'image est important. Est-ce que légalement cela est autorisé ?

**Mme Martin**

Relève que cela sera étudié. Jusqu'à présent, la publication de photos de famille et de l'école, relatant la vie associative de Paudex n'a posé de problème dans notre journal local le Coquadit.

- 
- M. Viand** Revient sur le fait que des familles ont été froissées.
- Mme Martin** Propose que ces familles viennent auprès de la Municipalité pour en parler.
- M. Reichen** Prie l'assemblée de se diriger vers le foyer pour partager un moment de convivialité, autour d'un apéritif dinatoire.

*La séance est levée à 21h04.*

*Prochaine séance le lundi 1er octobre 2018 à 20h à la salle du conseil communal de Lutry.*

Le Président

La Secrétaire

Jean-Philippe Chaubert

Caroline Genovese